

FOR IMMEDIATE RELEASE

OTTAWA, June 16, 2009 – The Honourable William Rogers McIntyre, formerly a Justice of the Supreme Court of Canada, passed away in Victoria, British Columbia on June 14, 2009. Justice McIntyre was born in Lachine, Quebec. He obtained a Bachelor of Arts degree from the University of Saskatchewan in 1939, and then served overseas in the armed forces in the Second World War. After the war, he completed his LL.B. at the University of Saskatchewan. He settled in Victoria, British Columbia, and practised law with the firm of Whittaker & McIlree.

Justice McIntyre was appointed to the Supreme Court of British Columbia in 1967, and elevated to the British Columbia Court of Appeal six years later. On January 1, 1979, he was appointed to the Supreme Court of Canada. He served on the Supreme Court of Canada for ten years, retiring on February 15, 1989.

Chief Justice Beverley McLachlin, on behalf of the members of the Supreme Court of Canada, mourned Justice McIntyre's passing, "William McIntyre was a wise and compassionate jurist. He made lasting contributions to many areas of law, including criminal law, evidence and equality rights. As a member of the Court in the early days of the *Charter of Rights and Freedoms*, Justice McIntyre played an important role in developing the principles of interpretation and scope of rights under the *Charter*. His contributions to the law continue to benefit all Canadians. Members and employees of the Court extend their deepest condolences to his family."

Reference: Jill Copeland
Executive Legal Officer
(613) 996-9296
copelandj@scc-csc.gc.ca

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OTTAWA, le 16 juin 2009 – L'honorable William Rogers McIntyre, ancien juge de la Cour suprême du Canada, est décédé à Victoria, en Colombie-Britannique, le 14 juin 2009. Né à Lachine, au Québec, le juge McIntyre obtient un baccalauréat ès arts de l'Université de la Saskatchewan en 1939. Il s'engage ensuite dans les forces armées et sert outre-mer pendant la Deuxième Guerre mondiale. Après la guerre, il termine un baccalauréat en droit à l'Université de la Saskatchewan, puis s'établit à Victoria, en Colombie-Britannique, où il exerce le droit au sein du cabinet Whittaker & McIlree.

Le juge McIntyre est nommé à la Cour suprême de la Colombie-Britannique en 1967. Six ans plus tard, il accède à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Il devient juge à la Cour suprême du Canada le 1^{er} janvier 1979. Il y siègera pendant dix ans, jusqu'à sa retraite le 15 février 1989.

La juge en chef Beverley McLachlin, au nom des juges de la Cour suprême du Canada, déplore le

décès du juge McIntyre : « William McIntyre était un juriste éclairé et compatissant. Il a laissé sa marque dans de nombreux domaines du droit, notamment en droit criminel, en droit de la preuve et en matière de droits à l'égalité. Le juge McIntyre, qui siégeait à la Cour au moment de l'avènement de la *Charte des droits et libertés*, a joué un rôle important dans l'élaboration des principes d'interprétation des droits garantis par la *Charte* et dans la définition de leur portée. Sa contribution à l'avancement du droit profite aujourd'hui à tous les Canadiens. Les juges et le personnel de la Cour tiennent à exprimer leurs plus sincères condoléances à sa famille. »

Source : Jill Copeland
Adjointe exécutive juridique
(613) 996-9296
copelandj@scc-csc.gc.ca
